

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CCAS	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
9	9	7

DATE DE LA CONVOCATION 13 février 2026

DE LA COMMUNE D'YZERON

Séance du 26 février 2026

L'an deux mille vingt six
et le vingt six février
à 18 heures 00, les membres du Conseil d'Administration du
CCAS dûment convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel
de leur séance, sous la présidence de Madame Agnès
NELIAS, Présidente.

Présents : BADOIL René, BAZIN Elisabeth, FOURDIN
Fabrice, JOANNIN Marie, NELIAS Agnès, RULLIAT
Christian, RULLIAT Nathalie.

Absents excusés : BLUM Virginie, DURAND Pierre

Secrétaire : FOURDIN Fabrice

D2025-07 **Objet : Vote du Budget Primitif 2026**

Madame la Présidente présente les dépenses et recettes prévues à chaque article au BP 2026 dans chacune des deux sections du budget et répond aux questions posées par les membres du CCAS.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, par 7 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION,

ADOPTENT le Budget Primitif 2026 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à : 29 927.02 euros
- En section d'investissement à : 11 000 euros

Fait et délibéré le 26 février 2026

Le Secrétaire



La Présidente



Acte rendu exécutoire le : - 2 MARS 2026
Après dépôt en Préfecture le : - 2 MARS 2026
Publication ou notification le : - 2 MARS 2026
Publication site internet le : - 2 MARS 2026
Affichage liste des délibérations le : 27/02/2026